

Réunion mission travaux du 11 octobre 2018

Présents : Marc Zablotzki, Loic maillier, Bernard Le Goaziou, Martine Aygalin

Ordre du jour

- Clôture de la phase 1 du projet Lueur d'espoir,
- Présentation de la phase 2 du projet Lueur d'espoir,
- Futur projets villages de la CCPH,
- Signalétiques sur nos réalisations,
- Suivi des travaux sur place.

I) Clôture de la phase 1 du projet lueur d'espoir

Le dossier est terminé et prêt à être envoyé aux organismes de financement l'YCID et la CCPH pour obtenir le solde des financements. Le budget est conforme à ce qui était prévu. Néanmoins, depuis notre retour en février 2018, nous n'avons pratiquement aucun retour quant comportement des systèmes installés sur les sites de Djongol, Ngoniam et Katinong.

Ce qu'il reste à effectuer ou à vérifier :

1) Site de Djongol case de santé

- poser un hublot à l'extérieur
- rajouter sur le tableau électrique un fusible de 10A Legrand 250V alternatif 11310 dimensions 8,5x23
- rajouter un couvercle avec cadenas sur le coffre de la batterie (voir à l'école)
- Cimenter les gaines sous le tableau électrique
- sur les mâts soutenant les panneaux, rajouter une patte métallique avec trou oblong pour éviter la rotation des panneaux (voir exemple de l'ancien panneau situé sur le toit de l'école). Mettre une goupille sur chaque mât.
- rapporter des douilles à vis avec adaptateurs
- ne pas descendre les panneaux
- revoir les fiches de maintenance et diviser le temps d'utilisation par 2

Rem : 10 lampes à baïonnette et une lampe à vis ont été remises à la responsable sur place lors de notre séjour.

2) Site de Djongol école

- Lors d'un prochain passage à Djongol, il faudrait récupérer les informations du régulateur.

3) Site de Ngoniam

- Pas d'informations sur les lampes rechargeables fournies.

4) Site de Katinong

- En février nous avons remarqué au niveau du tableau électrique du système solaire un échauffement des fusibles et câbles. L'entrepreneur François Faye a remédié depuis à ces défauts, à vérifier lors d'une prochaine visite (changement du sectionneur et section des câbles)
- Quand il fait chaud vérifier que la tension du panneau est supérieure à la tension batterie.

D'une manière générale, il faudrait avoir des informations quant au comportement des projets installés en février.

II) Présentation de la phase 1 du projet leur d'espoir

1) Expertise de Joseph Diatta

Joseph Diatta nous a remis son dossier complet sur ses investigations quant à l'installation de centrales photovoltaïques sur le Nord de la Commune de Suelle. La conclusion est qu'il est nécessaire de prévoir non pas une mais deux centrales photovoltaïques pour alimenter les 3 villages Djongol, Ngoniam et Djinoundié.

2) Demandes de devis

Il est envisagé de considérer plusieurs options :

- Une centrale pour alimenter Djongol et Ngoniam
- Rajout d'une 2^{ème} centrale pour alimenter Djinoundié
- Relier les centrales ensemble pour avoir un réseau de secours en cas de disfonctionnement d'une des centrales

Trois sociétés seront consultées. On leur remettra l'expertise de Joseph Diatta, la synthèse dans le dossier fourni à l'YCID et en annexe les travaux réalisés par l'étudiant Tristan de l'IUT de Ville d'Avray lors de son stage à la SICAE.

Rem : -nous solliciterons Joseph Diatta pour qu'il nous fournisse un exemple de cahier des charges et devis.

-Nous avons également prévu de contacter la FONDEM association qui a fait installé une centrale dans la région de OUONCK.

-pour l'entreprise choisie, le coût du devis serait déduit de la facture de réalisation.

3) Dossier à fournir à l'ASER (agence sénégalaise d'électrification rurale)

Lors de notre visite à l'ASER à Dakar en février 2018, il nous a été demandé un dossier comportant une 1^{ère} partie décrivant les actions de Kassoumai78 et une 2^{ème} partie recensant les différentes installations solaires installées dans la commune de Suelle. Bernard Le Goaziou et Marc Zablotski prendront en charge la 1^{ère} partie, Loic Maillier et Martine Aygalin la 2^{ème} partie .

Rem : - nous avons pensé qu'il serait judicieux d'intégrer Joseph Diatta à Kassoumai78

-dans le cadre de la pérennisation du projet, une réunion du comité de gestion est prévue tous les deux mois. Il serait nécessaire d'en rajouter une dans le cas d'un dysfonctionnement de la centrale. (voir tableau p 37 du dossier projet leur d'espoir).

4) Financements

Les sources de financement à solliciter sont :

- Le syndicat de l'électricité sur Chaville (maire= président du syndicat),
- l'YCID,
- la CCPH
- l'AFD (agence française du développement),
-

En février 2018, nous avons rencontré M. Konaté (présenté par Sadibou) pour la réalisation d'un panneau d'informations sur le site de Niankitte. 60000Fcfa lui ont été versés en avril 2018. Nous n'avons pas de nouvelles.

V) Suivi des travaux sur place (visite des systèmes solaires en aout 2018)

- les fiches de maintenance reçues lors de la visite dans les villages de Sadibou et Moussa en aout 2018 font apparaître que les lampes grillées ne sont pas remplacées par les villageois. Il faudrait peut-être envisager de mettre des lampes de rechange. Faire un listing des lampes installées pour les différents systèmes solaires.
- pour la maternité de Djilacounda, contacter Moussa pour remplacer les néons (difficiles à approvisionner) par des lampes.
- A Niankitte, le réseau Sénélec va bientôt être opérationnel. La population n'aurait peut-être plus besoin de recharger ses portables au poste de santé d'où un manque de rentrée d'argent pour participer à la maintenance du système solaire. Il faudrait discuter pour inclure une participation à l'entretien du système solaire dans les frais d'inscription, les médicaments...